

## téléphonie mobile

**Téléphonie mobile et santé**  
Jean-louis Lorrain et Daniel Raoul sénateurs, auteurs du rapport.

Office parlementaire d'évaluation des choix scientifiques et technologiques, Assemblée nationale, n° 346 et Sénat n° 52, novembre 2002, 298 p., 6,50 euros



comprend quatre chapitres consacrés à l'exposition des données « techniques », au sens large du terme, et à la perception des risques liés à la téléphonie mobile. Dans ses nombreuses recom-

mandations, ce rapport propose de : traiter scientifiquement et socialement les problèmes de société afin de créer une réelle transparence dans l'information aussi bien du citoyen que des élus locaux, notamment en ce qui concerne les antennes-relais, de proposer un modèle de charte-type entre les mairies et les opérateurs de téléphonie mobile, de créer une fondation « téléphonie mobile et santé », placée sous l'égide de l'Institut de France, afin d'orienter les recherches scientifiques, en communiquer les résultats et organiser la répartition des crédits selon l'intérêt des programmes de recherche.

Les incidences éventuelles de la téléphonie mobile dans le domaine de la santé sont trop souvent perçues et analysées de façon confuse (confusion entre les éventuels effets de téléphones mobiles et des antennes-relais ; confusion entre les aspects strictement sanitaires et les aspects socio-économiques). Partant de ce constat, les auteurs ont eu le souci de clarifier la situation et de donner, tant aux citoyens qu'aux élus locaux, les moyens de s'informer et d'agir. Ce rapport

## assurance maladie

**Vers une assurance maladie universelle ?**

Institut Montaigne, 2002, 89 p.

L'Institut Montaigne, créé fin 2000, se veut un espace indépendant d'analyse et de réflexion, composé de personnes issues d'horizons divers. Il élabore et diffuse, en s'appuyant sur l'étude d'exemples étrangers, des propositions sur les grands enjeux auxquels nos sociétés sont confrontées. Cette fois-ci, le groupe de travail de l'Institut Montaigne s'est intéressé à notre système d'assurance maladie et propose une nouvelle architecture dont l'objectif est de promouvoir une assurance maladie universelle, s'articulant autour d'un panier de soins et d'un financement universels, et reposant sur « une contribution sociale généralisée (CSG) santé » assise sur l'ensemble des revenus des résidents.

## personne âgée

**Guide des services de soins et d'aide à domicile pour les personnes âgées**

Paris : ORS Île-de-France, octobre 2002, 153 p.

L'Observatoire régional de santé d'Île-de-France a mis à jour son guide 2002 d'aide à domicile pour répondre aux besoins d'informations tant des professionnels de santé que du grand public. L'aide à domicile vient se substituer à une prise en charge familiale ou la compléter. Elle repose sur deux grands dispositifs : les services de soins infirmiers et les prestations d'aide à la vie sociale, auxquels il convient d'ajouter de nouvelles actions d'aide aux aidants. Ce guide rassemble, par département, la liste des services de soins infirmiers à domicile (SSIAD) et les principaux services d'aide à domicile prestataires de la région.

## Établissements de santé : élaboration et suivi du projet social

Un protocole d'accord signé le 14 mars 2000 a prévu de faire reposer la modernisation du service public hospitalier sur « un projet social cohérent, établi au sein de chaque établissement, en s'appuyant sur une nouvelle dynamique de négociation interne ». Ainsi, chaque établissement hospitalier doit définir sa propre politique de développement social tout en menant une politique de soins centrée sur l'usager, en répondant aux exigences de la loi en matière de sécurité et de qualité. Ce guide est un outil pédagogique à l'adresse de tous les personnels hospitaliers et médicaux, cadres et directeurs, impliqués par ce projet.

[www.sante.gouv.fr/index.htm](http://www.sante.gouv.fr/index.htm)

## La violence à la télévision

Rapport de la mission Kriegel, ministère de la Culture et de la Communication, 75 p.

La dérive vers la violence est un phénomène qui se banalise de plus en plus et se véhicule particulièrement par l'intermédiaire de la télévision. Une commission composée d'une trentaine de personnes a eu pour mission d'enquêter sur les représentations violentes à la télévision. Cette mission d'évaluation, d'analyse et de propositions a rendu son rapport en novembre dernier au ministre de la Culture et de la Communication. Il ressort qu'il y a vraiment une corrélation entre émissions violentes à la télévision et comportements agressifs de l'enfant ou de l'adolescent qui les regardent. Cela contribue à court terme à des réactions de crainte, d'anxiété et de détresse de la part du jeune spectateur, et à long terme à une désensibilisation, une baisse de l'inhibition et de la culpabilité, voire une réaction de violence gratuite avec l'exposition fréquente de scènes violentes. On observe que si l'exposition à la télé-

vision est inférieure à une heure par jour, le taux d'actes agressifs est de 5,7 % alors que si elle est égale ou supérieure à trois heures par jour, on atteint 25,3 %. Pour remédier à cette violence télévisuelle, la Commission recommande que le CSA voie ses missions renforcées et veille à ce que des sanctions soient prises lorsque les chaînes sont en infraction. Un code de déontologie semblerait souhaitable pour améliorer l'image véhiculée par les médias et donner une signalétique positive qui pourrait être appliquée à des programmes pour la jeunesse. Cela se fait déjà dans d'autres pays européens. Enfin, une information des parents concernant les risques de la télévision pour les enfants doit être menée par les écoles et par les institutions de santé publique.

[www.culture.fr/culture/actualites/index-rapports.htm](http://www.culture.fr/culture/actualites/index-rapports.htm)

## Éléments de diagnostic sanitaire en Île-de-France

Ce CD-Rom a été réalisé à partir du groupe « Veille et diagnostic » de l'Urcam. Cette édition 2002 décrit la situation sanitaire régionale à partir de diverses sources d'information (Assurance maladie, Drass, ORS, Inserm, Insee, etc.). Outre les caractéristiques socio-démographiques de la région, sont présentées les données relatives à la mortalité, à la morbidité, à l'offre de soins disponible, à la consommation de soins (médicaments et examens biologiques) des Franciliens. De plus, cette édition présente cette année les travaux réalisés par l'Assurance maladie et ses partenaires du secteur sanitaire. Ces « zooms » constitués d'études et d'enquêtes permettent d'enrichir les résultats issus de systèmes d'information et d'élargir le champ du diagnostic. L'ensemble du CD-Rom est consultable et téléchargeable sur le site.

[www.urcamif.assurance-maladie.fr](http://www.urcamif.assurance-maladie.fr)